Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 035-213503055-20251218-251217806-DE

Mairie
6 rue de la mairie
35380 Saint Péran
02.99.06.86.91
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Extrait du registre des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2025

Nb conseillers **En exercice :** **Présents :** **Votants :**	 **10** **6** **7**	L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Péran s'est réuni sous la présidence d'Isabelle GOVEN, Maire.

Présents	Isabelle GOVEN, Maire Éric THOMAS, Antoine BERHAULT, Christophe PANNETIER, Patrick BOURDAIS, Ronan RIOU.
Absents excusés	Estelle GUILMAIN.
Absents	Christopher LEGIGAN, Gildas MEREL, Franck LESAGE.
Procurations	Estelle GUILMAIN donne pouvoir à Isabelle GOVEN
Secrétaire :	Isabelle GOVEN
Convocation :	12/12/2025

251217_06	Virement de crédit – DM 4

Conformément à la délibération n° 250312_08 prise le 12 mars 2025, relative aux autorisations de virements de crédits, il vous est proposé de procéder au mouvement suivant :

D - 231 - Chapitre 041 (Opérations patrimoniales)	+ 15.000,00 €
R - 203 – Chapitre 041 (Opérations patrimoniales)	+ 15.000,00 €
R - 13251 - Chapitre 13 (Subvention d'investissement)	- 15.000,00 €
D - 2131 - Opération 120 - Chapitre 21 (Immobilisations corporelles)	- 15.000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à procéder à ce mouvement de crédits de chapitre à chapitre.

A Saint-Péran le 18 décembre 2025
Isabelle GOVEN, Maire

MAIRIE DE SAINT-PERAN (Ille-et-Vilaine)